

30^c.

Journal du Lot

30^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
Autres départements	20 fr.	30 fr.	48 fr.
TÉLÉPHONE 34 COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE			
Les abonnements se paient d'avance			
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse			

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr. 25
RECLAMES 3 ^e page (— d° —).....	3 fr. 50
» 2 ^e page (— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Comparez

Il y aura bientôt un an commença la grande bataille qui devait durer 45 jours et s'achever par notre désastre. La « drôle de guerre » était finie. C'était le début de l'autre, de la vraie, de cette guerre où l'on dirait que la France avait décidé de s'offrir aux coups des Allemands après avoir tout organisé pour sa défaite, tandis qu'ils avaient tout préparé pour leur triomphe !

La veille du 10 mai, chez nous, comme si nous étions en vacances, en villégiature à la campagne, on s'était endormi bien tranquille sur un radio-reportage du Théâtre aux Armées. — car les distractions étaient très bien organisées sur le Front ! — on s'était endormi tranquille pour reprendre le lendemain ce bon repos de la veille continué par le doux repos de la nuit. De la tribune du Parlement, M. Paul Reynaud avait réglé le compte des Allemands sous un irrésistible bombardement de mots explosifs et incendiaires. Il avait célébré les magnifiques résultats de la campagne en Norvège, jurant que « désormais la route du fer était barrée pour l'Allemagne et qu'elle resterait barrée ».

— Ces pauvres Allemands, se disait-on, ils doivent en faire une tête derrière leur ligne Siegfried. Les voilà sans fer à présent. Je vous demande un peu ce qu'ils vont pouvoir faire ! Ah ! ce n'est pas chez nous qu'on aurait commis une pareille imprévoyance !...

Car c'est jusqu'à la fin, jusqu'au dernier moment, qu'on a ainsi bourré le crâne au bon peuple de France. Aussi ne songait-on pas à s'étonner qu'il n'y eût « rien à signaler sur l'ensemble du front », comme l'assuraient les « communiqués ».

En effet, presque rien ! A peine, le long de nos frontières, une armée de 5 ou 6 millions de combattants entraînés, équipés, outillés et munis de tout ce que peut imaginer le génie de la guerre pour renverser, briser, détruire, écraser et pulvériser tout ce qui s'opposera à leur avance. Rien à signaler, à part la plus formidable concentration de forces qu'on ait jamais vue, une énorme mécanique d'agression, de rupture et de destruction, dont chaque pièce, jour après jour, pendant neuf mois, avait été mise en place de manière à fonctionner au commandement ! A part cela, évidemment, il n'y avait rien à signaler aux Français !

Condé, raconte Bossuet, la veille de Rocroi, dormit sous l'affût d'un canon. Mais il avait tout préparé pour le combat du lendemain et il était debout avant l'aube. En 1940, nos chefs, tant militaires que civils, c'est l'attaque ennemie qui les a réveillés.

Le soir du 9 mai, « rien à signaler sur l'ensemble du front ». Le lendemain, à 5 heures du matin, l'ensemble du front flamбай, la Hollande et la Belgique étaient envahies. Et tout ce qui s'ensuivit !

Tristes jours ! Mais qu'il ne faut pas oublier !... Cela n'est pas dû à la fatalité ! C'est la conséquence de fautes et de faiblesses humaines qu'un gouvernement digne de ce rôle et de cette fonction n'aurait pas commises. Il n'y a pas seulement deux armées qui se sont affrontées là, mais aussi deux régimes. L'un, attentif à sa tâche, puissant et méthodique, l'autre, faible et anarchique. Dans la rencontre, le régime démocratique a volé en éclats. C'est l'armée qui fait la guerre, mais c'est la politique qui la prépare.

Pour juger, sur un raccourci véridique et suggestif, comment la direction politique du pays avait préparé cette guerre et cette armée, voici quelques lignes que nous empruntons à une publication officielle qui les reproduit d'après un rapport d'état-major établi à la veille même du conflit.

« Quelle était la situation respective des forces françaises et allemandes « quand l'Angleterre et la France déclarèrent la guerre ?

« France, 85 divisions, dont 30 armées incomplètement ; Allemagne, 220 divisions ; — avions, 5.000 français, dont 3.000 de modèle ancien, contre 23.000 allemands ; — chars d'assaut, 3.000 français contre 22.000 allemands ; — artillerie lourde, proportion de 1 à 11 ; munitions, proportion de « 1 à 8. »

« Quoel il faut ajouter que nous avions des divisions retenues sur les Alpes, en Afrique et en Syrie, de sorte que toutes les armées concentrées de l'Allemagne combattaient contre une partie seulement de l'armée française. Voilà dans quelles conditions nos gouvernements nous ont lancé dans la guerre. On pourrait faire les mêmes comparaisons sur les plans autres que militaires et montrer que partout le gouvernement allemand a su faire précéder son action de guerre par une soignée préparation de tous les genres. Sous l'impulsion d'en-haut et dans le secret tout travaillait au but désiré.

Avant d'obtenir la victoire, il en avait réuni les conditions. Chez nous, ce sont celles du désastre qu'on avait rassemblées.

Emile LAPORTE.

Il était de petits enfants...

La formidable panique de juin 1940 qui jeta sur les routes et dans les trains des millions d'êtres terrorisés devait fatalement amener des gens partis ensemble à se perdre au milieu de cette tragique cohue.

Dix mois se sont écoulés. Pour aider au regroupement de tant de familles dispersées, les initiatives n'ont, certes, pas manqué. Pourtant, l'embrouillaminé des pistes a été tel, pendant l'exode, qu'à l'heure actuelle, de malheureux gens se cherchent encore. Et la détresse est indicible des parents qui, depuis, lancent en vain à tous les échos les noms et le signalement de leurs enfants perdus. Inutiles efforts dans certains cas. Sur quatre cents gosses environ qu'il a été jusqu'ici impossible de rendre à leurs parents, il en est une trentaine qui ne peuvent, en raison de leur âge, aider aux recherches. Ce sont, par exemple, ces bébés naitamment tombés de la fatigue qui poussaient en courant les parents fuyant l'envahisseur, ce sont pendant ces bébés ramassés, blessés ou non, pendant les alertes, auprès de leur maman tuée. Comment rendre à l'attention

d'un papa ou d'une maman ces trente pauvres petits ?

Il est arrivé que des parents, fous de joie, se présentaient à l'adresse où l'un d'eux avait été recueilli.

— Où est l'enfant ? Son signalement à la radio correspond à celui de notre petit chéri.

Hélas ! L'espoir des parents brusquement s'effondre à la vue de l'enfant. Ce n'est pas lui. Il faudra recommencer de nouvelles recherches. Le calvaire n'est pas fini.

Pour le faire cesser au plus tôt, le ministère de la Famille envisage un recensement général des enfants perdus. Encore faut-il, pour que cette prospection donne les résultats attendus, que les personnes qui ont recueilli ces enfants se prêtent à cette enquête.

Ici et là, on a pu craindre qu'attachés à leurs petits hôtes, elles ne cherchent égoïstement à les dérober aux recherches. Pourtant, quels que soient les services rendus, les liens affectueux qui se sont noués, aucun calcul du cœur ne doit ici s'opposer au droit sacré des parents.

Les conversations de l'Amiral Darlan à Paris ont abouti à un assouplissement de la ligne de démarcation

A la suite des conversations qui ont eu lieu à Paris entre l'amiral Darlan et les autorités militaires allemandes, l'accord suivant a été réalisé :

1^o La ligne de démarcation est ouverte de façon générale au passage des marchandises et des valeurs.

En ce qui concerne les personnes, elles seront autorisées à circuler entre les deux zones en cas de maladie grave ou de décès de parents proches.

En outre, libre correspondance entre les deux zones par cartes postales non illustrées.

Enfin, des permissions seront accordées aux militaires des armées de terre et de l'air dans les conditions déjà en vigueur pour les marins.

2^o Les discussions sur la réduction des frais d'occupation sont engagées.

LA POLICE D'ÉTAT EST INSTAURÉE

L'« Officiel » publie une loi portant organisation des services de police en France.

Désormais, tout le personnel de la police des communes de plus de 10.000 habitants sera étatisé, c'est-à-dire qu'il relève directement des préfets et non plus, comme le cas se présentait naguère, des municipalités.

Depuis le plus élevé en grade jusqu'à l'agent de dernière classe le personnel sera placé sous la direction exclusive du pouvoir central et de ses représentants.

Le préfet régional aura la haute direction des services répartis dans les départements placés sous ses ordres. Chaque région sera divisée en districts, et chaque district sera subdivisé en circonscriptions de police dirigées par un commissaire.

Au Conseil national

La Commission du Conseil national chargée de l'étude de la réorganisation administrative de la France a tenu mardi, à Vichy, sa première réunion sous la présidence de M. Lucien Romier.

Lecture d'un message du Maréchal précisant l'objet de la convocation a été donnée par M. Romier qui a ensuite prononcé une allocution de bienvenue.

Les États-Unis et la guerre

Dans un article publié par le *Augusta Herald*, le sénateur George, président de la commission des affaires étrangères du Sénat, écrit : « Je me suis engagé à tout faire pour empêcher que nos enfants soient envoyés en Europe pour s'y battre. L'utilisation des convois nous entraînera probablement dans la guerre et pour cette raison je ne puis approuver l'application de cette mesure. »

Nos Echos

L'histoire des compteurs.

Qui se douterait aujourd'hui que cette affaire des compteurs d'eau, dont il a été question à la récente séance du Conseil municipal, souleva tant d'émotion à Cahors, il y a quelque douze ou treize ans ?

Il s'agissait pourtant d'une chose bien simple et telle qu'elle existait déjà dans presque toutes les villes de France. Jusque là, dans Cahors, la consommation d'eau n'était pas réglée ! si bien — ou plutôt si mal — qu'il s'en faisait un véritable gaspillage. Elle coulait à flots dans les quartiers bas et moyens de la ville et les habitants des autres quartiers de même que les locataires des étages élevés en étaient privés. Pendant les mois d'été c'est avec des tonneaux qu'il fallait alimenter les habitants de la place Thiers et de La Barre. On voyait les ménagères, avec des seaux, des cruches et des récipients de toutes sortes, attendre le passage des charrettes porteuses de tonneaux et ramener chez elle le précieux liquide.

Pour mettre fin à cette situation humiliante et dangereuse, la municipalité — dont M. Tassarot était le premier adjoint — décida de donner par contrat le service des eaux à un concessionnaire qui, naturellement, établit le régime des compteurs.

La municipalité venait de faire une réforme vraiment utile, de rendre un grand service à la population, en dotant très simplement Cahors d'un régime qui fonctionnait très régulièrement et depuis longtemps dans toutes les autres villes de France.

Et pourtant cette réforme souleva une furieuse opposition : cortèges de protestations dans les rues, réunions tumultueuses au Palais des Fêtes, affiches, campagne de presse, etc. Comme, à cette

époque, la politique de partis se mêlait à tout et empoisonnait tout, des politiciens locaux trouvant l'occasion de donner corps à leur plus haineuse agogogologie excitèrent la population contre ceux qui lui avaient rendu service. Et M. Tassarot, qu'on tenait pour principal responsable de la mesure, y recueillit la plus honorable et la plus solide impopularité.

Gibraltar transformée en île escarpée

On sait que tous les préparatifs ont été faits pour transformer Gibraltar en une île escarpée. Une suite d'explosions séparaient la forteresse du continent par un canal de 1.200 mètres de long, mais qui n'aurait eu que trois mètres et demi de largeur en certains endroits, avec un profondeur de quatre mètres. Cette mesure constituerait surtout un obstacle pour les tanks.

De plus, les Anglais ont creusé de nouvelles galeries, des abris et des dépôts dans les rochers et de nombreux tunnels ont été creusés. Une véritable ville souterraine est née, avec des rues, des magasins, des hôpitaux, des cantines, des abris, des magasins de vivres et d'objets de première nécessité. De gigantesques réservoirs souterrains contiendront plusieurs millions de litres d'eau.

Le coton pour l'Espagne

24.414 balles de coton argentin sont attendues à Barcelone. Elles arriveront de Buenos-Aires. On estime que dans un délai maximum de deux mois l'Espagne aura reçu au total 120.000 balles de coton argentin et brésilien.

EN PEU DE MOTS...

— La Compagnie du Cirque Amar a donné une représentation devant les prisonniers français du camp de Souges. C'est la première fois qu'une manifestation de ce genre a lieu dans un camp de prisonniers français.

— Les travaux d'électrification du chemin de fer Villain-Simplon qui relie l'Italie à la Suisse viennent d'être terminés.

La réunion séance !

Nous avons éprouvé l'autre soir la mélancolie que donne le spectacle des choses qui vont finir.

C'était à la séance du Conseil municipal de Cahors. La grande salle est presque vide. Pas de public, sauf deux ou trois personnes qui osent à peine s'asseoir. A la table de la presse, un ou deux journalistes silencieusement la vaste table du Conseil étale sa large surface plate et toute nue qui semble attendre les convives !... Du grand silence partout !

Silence à peine troublé par l'entrée, discrète et feutrée, derrière M. de Monzie, d'une quinzaine de conseillers qui prennent place autour de la table, laissant entre eux des espaces vides par où passe comme un vent froid.

Peu nombreux, les conseillers présents. Comme dit l'adjudant de Courcelles, « on en voyait beaucoup qui n'étaient pas là ». Parmi les absents, un ou deux ont pris la peine de s'excuser ! Ceux qui sont là, aussi peu présents que possible, règlent sans bruit quelques affaires administratives de l'ordre courant. Pas de débats ! Des lectures à peine entendues de rapports à peine adoptés.

Et quand le mot final, « la séance est levée », fut échué, il y eut si peu de différence entre la mort d'après et la vie d'avant que c'est à peine si l'on s'aperçut que le Conseil municipal de Cahors avait cessé d'exister !

Chronique du Lot

Les Amis de la Légion

La Légion française des Combattants groupe à ce jour plus de huit cent mille adhérents. C'est une force française mise au service du Maréchal et de sa politique de rénovation ; mais pour être membre de la Légion il faut d'après la loi être titulaire de la carte du combattant.

Or, à côté des Légionnaires il y a une foule de Français qui veulent de tout leur cœur et de toute leur volonté aider à la Révolution nationale et participer à l'entraide entre les anciens combattants sur le terrain familial, moral et professionnel.

C'est pour que tous ces bons Français puissent collaborer à cette tâche prestigieuse que les « Amis de la Légion » ont été créés.

Ce groupement se fait sous l'autorité et la responsabilité du président départemental, afin que tous les « Amis » aient la même physionomie.

Ils sont dirigés par un Légionnaire membre du Comité départemental, assisté d'un Comité d'action choisi parmi les « Amis ».

Les Amis sont donc intimement soudés à la Légion dont ils ne forment qu'une sorte de filiale.

Pourront faire partie des Amis de la Légion :

a) Les veuves de guerre, les femmes des prisonniers, les ascendants, les orphelins de guerre (pupilles de la Nation).

b) Les mobilisés non combattants qui devront être présentés par deux Légionnaires leur servant de parrains et garants de leurs sentiments patriotiques.

c) Tous les Français et les Françaises dont la moralité et le patriotisme sera certifié par écrit par deux légionnaires.

d) Enfin les jeunes de 16 à 21 ans. L'organisation de cette section devra être étudiée d'accord avec le secrétariat à la jeunesse.

Les Amis de la Légion devront signer l'engagement suivant :

« Je jure de servir la France avec honneur et de consacrer toutes mes forces à la Patrie, à la Famille, au Travail.

« Je m'engage à pratiquer l'amitié et l'entraide.

« Sollicitant l'honneur d'être admis comme membre des « Amis de la Légion », j'accepte librement la discipline de la Légion pour tout ce qui me sera demandé en vue de cet idéal. »

Comme pour les Légionnaires la cotisation est de 16 francs et donne droit à l'abonnement annuel au « Légionnaire », organe mensuel officiel de la Légion. Pour les membres de la famille autres que le Chef la cotisation est de 10 fr. sans abonnement au journal.

Un bureau provisoire a été constitué et se propose de provoquer incessamment une réunion d'information à Cahors, l'heure et le lieu de cette réunion seront annoncés par la voie de la presse.

En particulier les femmes des prisonniers sont instamment priées d'y assister. Le Comité se propose de les aider de son mieux dans l'envoi de colis aux prisonniers, car la confection et l'expédition de ces colis présentent un assez grand nombre de difficultés.

Le Bureau provisoire.

La réunion aura lieu le vendredi 9 mai, à 20 h. 30 dans une salle de la Mairie.

Association des Alsaciens-Lorrains

Mgr Heintz, évêque du Diocèse de Metz, présidera une réunion des Alsaciens-Lorrains, qui se tiendra le samedi 10 mai, à 15 h, à la mairie de Cahors, salle du Conseil municipal.

Le comité compte sur la présence de tous nos compatriotes résidant actuellement tant à Cahors que dans les environs.

A l'issue de cette réunion, un Salut aura lieu à la Cathédrale.

En ce qui concerne les cérémonies de la fête nationale de Ste Jeanne-d'Arc, héroïne lorraine, des précisions seront données au cours de la réunion de samedi.

AUX RÉFUGIÉS DE LA ZONE NON INTERDITE

Il est rappelé aux réfugiés de la zone occupée non interdite qu'ils trouveront dans les mairies des communes d'accueil toutes indications concernant les convois de rapatriements qui auront lieu dès la fin du mois de mai. Les maires de ces communes mettront à leur disposition les imprimés de demande de rapatriement.

Il est rappelé que ces demandes doivent être établies en triple exemplaire et dactylographiées. Elles seront déposées au Secrétariat de chaque mairie qui en assurera l'envoi au Service départemental des réfugiés.

EXPOSITION EDMÉE LARNAUDIE

On se rappelle l'excellente exposition de dessins, peintures et sculptures de l'Académie des Cordes dans les Salons de la Préfecture du Lot, au début de l'année. La décentralisation administrative qui est à l'ordre du jour du gouvernement du Maréchal se complète déjà par une heureuse décentralisation artistique. Beaucoup d'artistes, qui ont fui Paris occupé, se sont installés en province. Et la province, aussi belle que généreuse, leur a immédiatement offert toutes ses richesses, trop souvent méconnues, trop longtemps délaiguées. Quand Yves Brayer, Bizette-Lindet et leurs amis découvrirent Cordes, ils manifestèrent ingénument une joie extraordinaire. Ils y fondèrent une académie dans l'enthousiasme et travaillèrent avec une jeunesse et une confiance ardente. Maintenant qu'on les invite à regagner Paris, ils se sentent trop attachés à la province pour partir. La province d'ailleurs ne veut pas les laisser partir. Elle les garde comme les meilleurs de ses fils.

Le Quercy est pour les artistes, singulièrement pour les peintres, une province privilégiée. Et nous sommes curieux de savoir comment ceux qui désormais y demeurent en exprimeront la beauté ; comment cette beauté aura inspiré, soutenu, exalté leur talent.

Dimanche prochain, dans la grande salle des Illustres, à la Préfecture du Lot, et pendant toute la semaine, nous pourrions admirer les œuvres de notre compatriote, Edmée Larnaudie, grand prix de Rome.

Edmée Larnaudie nourrit son inspiration des suc les plus subtils, les plus mystérieux de la terre quercynoise. Elle a installé son atelier à St-Pierre-Toirac, dans la maison familiale, où elle s'applique à peindre avec un zèle pieux et comme elle dit si bien « en fille d'ici » les paysages et les paysans de chez nous.

Elle travaille à une très grande toile : *Prère du Quercy pour la renouance de la France*, qui est inachevée et ne sera pas exposée dimanche. Mais on pourra admirer dans cette exposition, entre autres œuvres (des paysages, des études, des portraits d'enfants...) ses deux toiles du concours de Rome : *La Paix*, et celle qui lui valut le premier second grand prix en 1937 : *Repos dans les champs à l'heure de midi*. On y verra aussi un tableau important dont le maître de commande par l'Etat pour la Mairie de Talence, très beau pavillon de chasse dans le vignoble bordelais. Edmée Larnaudie qui pouvait librement choisir le sujet a peint une allégorie : *Le mariage de Bacchus et de Thétis*.

Le vernissage de l'exposition aura lieu dimanche 11 mai à 14 heures sous la présidence de M. Bézac, Préfet du Lot, qui entend ainsi montrer l'intérêt qu'il attache à toute manifestation de la renaissance quercynoise et témoigner sa sollicitude à une artiste dont le père, médecin de campagne estimé, fut lui aussi un excellent fils du Quercy.

Les portes du Salon seront largement ouvertes à tous. Jh. MAURELLES.

POUR AVOIR DE LA FICELLE LIEUSE

Des Services Agricoles :

De nouvelles méthodes permettant de fabriquer la ficelle lieuse en partant de la vieille ficelle, nous engageons les agriculteurs à livrer sans délai à la Mairie de leur commune toute la ficelle lieuse usagée dont ils disposent.

En échange de cette vieille ficelle ils recevront toute la ficelle neuve qui en sera retirée, soit pour un livraison de 10 kgr., 7 kgr. de ficelle neuve.

La ficelle qu'ils auront ainsi reçue n'entraira pas en ligne de compte lors de la distribution générale qui aura lieu éventuellement si les stocks le permettent. C'est donc un avantage très net pour tous ceux qui en possèdent et qui la livreront.

La vieille ficelle sera payée 4 fr. le kgr. sans noués et 3 fr. 50 avec noués. Le prix de la ficelle neuve sera fixé par le Comité central des prix.

Comme les besoins en ficelle lieuse nécessaire à la moisson prochaine ne pourront être satisfaits, les agriculteurs doivent dès maintenant :

1^o réviser certains instruments de récolte abandonnés depuis plusieurs années, tels que javaleuses, faucheuses, avec appareils à javaler, etc. ;

2^o équiper les porte-gerbes des moissonneuses d'une toile permettant de faire des javalles prêtes à être liées, soit avec la céréale, soit avec du seigle, soit avec des liens.

Recensement des machines agricoles

En vue de la prochaine attribution de lubrifiants pour machines de récolte, de foinage et de céréales, les propriétaires de *faucheuses, faneuses, moissonneuses, râteaux et charriots agricoles*, effectivement en service sont priés de bien vouloir en faire la déclaration à la mairie de Cahors avant le 20 mai, date limite.

La distribution des lubrifiants sera réservée aux seuls propriétaires ayant fait la déclaration.

Fête de Jeanne d'Arc à Cahors

Samedi 10 mai 1941
A la tombée du jour : feux de camps sur les collines...

Dimanche 11 mai 1941
10 h. 30 : messe solennelle à la Cathédrale...

14 heures : le pont Valentré, rassemblement de toutes les organisations de jeunes...

18 heures : retour et rassemblement devant la statue de Jeanne d'Arc...

Un parc gardé est prévu pour les bicyclettes des jeunes...

Concert Nouyrit
Une séance musicale gratuite, pour le développement de l'Art musical...

Pommes de terre de semence
Un deuxième contingent de pommes de terre de semence...

Syndicat départemental des détaillants en chaussures
Comme suite à la première insertion dans la presse...

Probité
M. Georges Couillaud, le dévoué secrétaire du Stade cadurcien...

Trouvailles
Il a été trouvé : un parapluie de dame, par M. Martinez...

Police du marché
Pour vente d'œufs en dehors du marché, procès-verbal a été dressé...

INAUGURATION DE L'ÉCOLE MÉNAGÈRE ET PROFESSIONNELLE A CAHORS

L'Ecole ménagère et professionnelle créée dans les locaux de l'Ecole normale d'Instituteurs de Cahors...

M. M. Maurice, Inspecteur général, de passage à Cahors, M. l'inspecteur d'Académie du Lot...

Mme Favarel, directrice de l'Ecole normale et Mme Ghèze, directrice de l'Ecole ménagère...

Les autorités ont visité les salles où fonctionnent depuis la veille l'Ecole ménagère...

M. l'inspecteur d'Académie a remercié M. le Préfet d'avoir doté le département du Lot de ce centre ménager...

M. l'inspecteur général a également montré l'intérêt qu'il porte à la femme l'étude méthodique des principes nécessaires à toute maîtresse de maison...

M. l'inspecteur général a également montré l'intérêt qu'il porte à la femme l'étude méthodique des principes nécessaires à toute maîtresse de maison...

M. le Préfet s'est réjoui d'avoir pu conserver à l'éducation féminine un bâtiment où s'est formée une remarquable phalange de pédagogues...

M. le Préfet a ensuite porté un toast au Chef de l'Etat auquel toute l'assistance s'est associée.

Etrangers en défaut
Procès-verbal pour défaut de sauf-conduit a été dressé aux étrangers dont les noms suivent...

Chronique des Théâtres
La tournée officielle de l'Association des Artistes Lyriques...

Les privations et la jeunesse
Les organismes jeunes risquent de s'affaiblir s'ils sont sous-alimentés...

Actualité rétrospective
Par hasard, en feuilletant les vieux papiers, nous avons trouvé, dans une vieille et grande revue...

Plus que deux mots à dire à Jeannille, murmura-t-elle... Adieu. Ce fut elle-même qui ferma la porte.

CHAPITRE XV
Jeannille se tenait penchée, les coudes sur les genoux, le visage enfoui dans les mains...

Plus que deux mots à dire à Jeannille, murmura-t-elle... Adieu. Ce fut elle-même qui ferma la porte.

Plus que deux mots à dire à Jeannille, murmura-t-elle... Adieu. Ce fut elle-même qui ferma la porte.

Plus que deux mots à dire à Jeannille, murmura-t-elle... Adieu. Ce fut elle-même qui ferma la porte.

Plus que deux mots à dire à Jeannille, murmura-t-elle... Adieu. Ce fut elle-même qui ferma la porte.

Plus que deux mots à dire à Jeannille, murmura-t-elle... Adieu. Ce fut elle-même qui ferma la porte.

Plus que deux mots à dire à Jeannille, murmura-t-elle... Adieu. Ce fut elle-même qui ferma la porte.

VENTE DE CHARITÉ

Une vente de charité en faveur de l'Œuvre de la Miséricorde-Refuge aura lieu, dans les salles du Magasin des tabacs, le dimanche 8 juin.

Le Comité des Dames patronnesses qui donneront à la vente un éclat particulier demande à tous les Cadurciens de bien vouloir prêter leur concours...

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT
Nous publierons dans notre prochain numéro le compte rendu de la conférence faite par M. Fourgous...

Arrondissement de Cahors
Montgesty
Une victoire encourageante. C'est dans une attente fiévreuse que s'est écoulée cette fin de semaine...

Labastide-Marnhac
Pour nos prisonniers. C'est devant une salle comble, réunissant Labastide et Cahors...

Labastide-Marnhac
Pour nos prisonniers. C'est devant une salle comble, réunissant Labastide et Cahors...

Labastide-Marnhac
Pour nos prisonniers. C'est devant une salle comble, réunissant Labastide et Cahors...

Labastide-Marnhac
Pour nos prisonniers. C'est devant une salle comble, réunissant Labastide et Cahors...

Labastide-Marnhac
Pour nos prisonniers. C'est devant une salle comble, réunissant Labastide et Cahors...

Labastide-Marnhac
Pour nos prisonniers. C'est devant une salle comble, réunissant Labastide et Cahors...

Labastide-Marnhac
Pour nos prisonniers. C'est devant une salle comble, réunissant Labastide et Cahors...

Labastide-Marnhac
Pour nos prisonniers. C'est devant une salle comble, réunissant Labastide et Cahors...

Labastide-Marnhac
Pour nos prisonniers. C'est devant une salle comble, réunissant Labastide et Cahors...

Labastide-Marnhac
Pour nos prisonniers. C'est devant une salle comble, réunissant Labastide et Cahors...

Labastide-Marnhac
Pour nos prisonniers. C'est devant une salle comble, réunissant Labastide et Cahors...

Labastide-Marnhac
Pour nos prisonniers. C'est devant une salle comble, réunissant Labastide et Cahors...

Labastide-Marnhac
Pour nos prisonniers. C'est devant une salle comble, réunissant Labastide et Cahors...

Labastide-Marnhac
Pour nos prisonniers. C'est devant une salle comble, réunissant Labastide et Cahors...

Labastide-Marnhac
Pour nos prisonniers. C'est devant une salle comble, réunissant Labastide et Cahors...

si peu de chose dans l'immense drame collectif. C'était le geste de celui qui a traversé les régions des honneurs et des haïnes comme l'oiseau ou l'avion les nuages...

« N'allait-il pas descendre sur cette minute patriotique ? Pourquoi demeurait-il à sa place ? Le vieillard eschylien allait se dépasser encore. Il semblait gravir une montagne pour y chercher plus de lumière et il n'avait pas atteint le sommet...

« Il avait atteint la cime. Il montrait, de son geste levé, la France toute meurtrie et bouleversée réclamant le travail en commun, l'activité commune, la paix. »

« N'est-ce pas, ami lecteur, que ce que disait Clémenceau alors est d'une brûlante actualité ? Le Maréchal parle comme lui et agit en conséquence. »

C'est malheureux de ne pouvoir traduire, comme le fit le témoin inconnu de 1918, l'image des minutes, presque pareilles, de la vie actuelle du pays conduite par le Maréchal Pétain...

« Un content d'avoir un visage sain »
Un teint frais, une peau sans boutons ni rougeurs, dépendent d'un sang pur et d'une bonne digestion...

« Un content d'avoir un visage sain »
Un teint frais, une peau sans boutons ni rougeurs, dépendent d'un sang pur et d'une bonne digestion...

« Un content d'avoir un visage sain »
Un teint frais, une peau sans boutons ni rougeurs, dépendent d'un sang pur et d'une bonne digestion...

« Un content d'avoir un visage sain »
Un teint frais, une peau sans boutons ni rougeurs, dépendent d'un sang pur et d'une bonne digestion...

« Un content d'avoir un visage sain »
Un teint frais, une peau sans boutons ni rougeurs, dépendent d'un sang pur et d'une bonne digestion...

« Un content d'avoir un visage sain »
Un teint frais, une peau sans boutons ni rougeurs, dépendent d'un sang pur et d'une bonne digestion...

« Un content d'avoir un visage sain »
Un teint frais, une peau sans boutons ni rougeurs, dépendent d'un sang pur et d'une bonne digestion...

« Un content d'avoir un visage sain »
Un teint frais, une peau sans boutons ni rougeurs, dépendent d'un sang pur et d'une bonne digestion...

« Un content d'avoir un visage sain »
Un teint frais, une peau sans boutons ni rougeurs, dépendent d'un sang pur et d'une bonne digestion...

« Un content d'avoir un visage sain »
Un teint frais, une peau sans boutons ni rougeurs, dépendent d'un sang pur et d'une bonne digestion...

« Un content d'avoir un visage sain »
Un teint frais, une peau sans boutons ni rougeurs, dépendent d'un sang pur et d'une bonne digestion...

« Un content d'avoir un visage sain »
Un teint frais, une peau sans boutons ni rougeurs, dépendent d'un sang pur et d'une bonne digestion...

« Un content d'avoir un visage sain »
Un teint frais, une peau sans boutons ni rougeurs, dépendent d'un sang pur et d'une bonne digestion...

« Un content d'avoir un visage sain »
Un teint frais, une peau sans boutons ni rougeurs, dépendent d'un sang pur et d'une bonne digestion...

Arrondissement de Gourdon

Souillac
Fête du 1er mai. Magnifique séance artistique dont le manque de place nous fait amèrement regretter de ne pouvoir publier le compte rendu détaillé adressé par notre excellent correspondant...

Tout le monde est à féliciter et d'abord M. A. Bizac, maire, qui a fait distribuer une boîte de dattes aux jeunes artistes...

Quant à Mlle Ginette Pigeassou elle s'est acquittée à merveille de la tâche si ingrate d'accompagnatrice. Bravo. M. Bruneau, Inspecteur général de l'Instruction publique a souligné le rôle magnifique du Secours national et après avoir fait connaître le superbe bénéfice réalisé pendant ces séances...

Honneur donc aux organisateurs et aux artistes. Ils ont fait une belle œuvre.

Messe d'Anniversaire
Madame Veuve RENÉ BOURGOIN ; Les familles CAYRAC, BOURGOIN et CHARDIN et tous les autres parents font part à leurs amis et connaissances qu'une Messe anniversaire sera célébrée le lundi 12 mai à 7 h. 3/4, en l'Eglise Cathédrale, en la mémoire de

René Bourgoïn
Mort pour la France

PETITES ANNONCES
ON DEMANDE courtiers, représentants pour vendre calculateurs de poche. Ecrire : Massenez, 2, rue Saint-Pierre, Cahors.

ON DEMANDE logement, 3 ou 4 pièces, non meublé, Cahors, libre de suite. S'adresser Massenez, 2, rue Saint-Pierre, Cahors.

A VENDRE 10 caisses emballage neuves. Doumerc, Allées Fénélon, Cahors.

ON DEMANDE jeune fille, connaissant couture. S'adresser chez Marie-Antoinette, Fourrière, 23, rue Foch.

A VENDRE, faub. Labarre, en bordure de la voie parallèle à l'avenue de Paris, 5 parcelles de terrain d'une surface de 400 à 440 m.c. chacune. Eau et électricité. J. DELLARD, Cab. Immobilier, 1, rue Mar-Joffre.

A VENDRE, à 10 km. de Cahors, vallée du Lot, à toucher gare, Villa, construction 1932, exempté impôts. Eau et électricité. J. DELLARD, Cab. Immobilier, 1, rue Mar-Joffre.

45 ans, l'âge dangereux
A partir de 45 ans, parfois même avant, commence pour la femme une période troublée. Celle-ci peut, cependant, écarter les accidents qui la menacent...

Le son de sa voix rendit du courage à Jeannille. Elle savait tout. Elle n'avait qu'à répondre. Mentalement, elle pria :

« Faites qu'il me croie. Sainte Vierge ! faites qu'il me croie... »

« Approchez-vous... Elle obéit. Ils se tinrent debout, à trois pas l'un de l'autre.

« Vous avez donc été parler à notre amie, reprit Marc. Vous lui avez raconté ce que je n'avais, moi, confié à personne.

« J'ai jugé que c'était nécessaire. Pour vos plans... Pour la vérité... Jeannille, je vous rappelle vos paroles : « Je t'achèterai de vous faire du mal ». Vous y aviez réussi. Je vous ai avertie qu'il était superflu d'insister. Pour quelle raison avez-vous menti à Mme di Ciampino ?

« Je n'ai pas menti, répondit-elle d'un ton humble. Vous lui avez prétendu que vos paroles de l'Excelsior étaient vraies. Oui. Vous l'affirmez ici ? Je vous le jure... Elle était bouleversée de honte, mais ne rougissait pas, et se laissait pousser en avant par le Destin qu'elle avait appelé à son secours. Ses lèvres restaient décolorées, et autour de ses yeux, se dessinait un cercle bistré foncé, très mat. Marc avait peur de croire, de se laisser emporter loin dans le rêve et de retomber encore. (A suivre).

MODIFICATION DE STATUTS DE SOCIÉTÉ

Par application de la circulaire ministérielle du Secrétaire d'Etat au Ravitaillement n° V 198 SEF/SCG du 24 février 1941, la Société anonyme dénommée « Groupement d'Achat et de Répartition de Denrées Alimentaires du Lot » a procédé, dans sa séance du 28 avril 1941 à la modification des articles 14, 17, 18, 19, 21 et 22 des statuts de la Société, dont acte.

« accomplissez une Bonne Action »

LOTTERIE NATIONALE

EUDE DE M° BOUYSSO Jean-Léon Notaire à CAHORS (Lot)

SABLET et ESCORBIAC Société en nom collectif

Aux termes d'un acte passé devant Maître BOUYSSOU, Notaire à Cahors, le dix-huit avril mil neuf cent quarante et un, il a été formé entre Monsieur Gaston SABLET, négociant en cycles et réparations, demeurant à Cahors, Boulevard Gambetta, numéro 18, et Monsieur Pierre-François-André ESCORBIAC, employé de commerce, demeurant à Cahors, 5 bis, rue des Maures, une Société en nom collectif ayant pour objet l'exploitation d'un fonds de commerce de marchand et réparateur de cycles et accessoires.

La raison et la signature sociales sont « SABLET ET ESCORBIAC ». Chacun des deux associés en fera usage avec les pouvoirs les plus étendus et notamment, sans que cette énumération soit limitative, donner tous désestiments et mainlevées avant ou après paiement ; mais la signature sociale n'obligera la Société que lorsqu'elle aura pour objet des affaires qui l'intéressent. En conséquence tous billets, lettres de change et généralement tous engagements exprimant la cause pour laquelle ils auront été souscrits.

La durée de la Société est de douze années à compter du premier mai mil neuf cent quarante et un. Le siège social est à Cahors, Boulevard Gambetta, n° 18.

Monsieur SABLET a apporté à la Société le fonds de commerce de marchand et réparateur de cycles et accessoires, exploité à Cahors, Boulevard Gambetta, numéro 18, comprenant : la clientèle, l'achalandage, le matériel, l'agencement et le mobilier servant à son exploitation et le droit au bail, pour la somme de vingt mille francs, s'appliquant aux éléments incorporels pour quinze mille francs, ci... 15.000 »

Et aux éléments corporels pour cinq mille francs, ci... 5.000 » Total 20.000 »

Monsieur ESCORBIAC a apporté à la Société ses connaissances et ses aptitudes commerciales, son industrie et son travail, évalués cinq mille fr... 5.000 »

Ensemble VINGT-CINQ MILLE FRANCS, formant le capital social... 25.000 »

En cas de perte de la moitié du capital social chaque associé aura le droit de demander la dissolution de la Société dans le mois de la clôture de l'inventaire ayant constaté cette perte.

En cas de décès d'un associé, la Société sera dissoute de plein droit par le seul fait du décès.

À l'expiration de la Société, la liquidation sera faite par les deux associés. Deux expéditions du dit acte de Société ont été déposées le sept mai mil neuf cent quarante et un au Greffe du Tribunal de Commerce de Cahors.

Le délai de quinzaine réservé aux créanciers de l'apporteur du fonds de commerce par l'article 7 de la loi du 17 mars 1909, pour faire la déclaration de leurs créances au Greffe du Tribunal de Commerce de Cahors, commence à courir à compter de ce jour.

Pour extrait et mention. Signé : BOUYSSOU, Notaire.

Assistance Judiciaire du 29 juillet 1940 ETUDE de Maître MERIC avoué près le tribunal civil de Cahors 8, rue Georges-Clemenceau Successeur de MM. CHATONET et LACOSSÉ

EXTRAIT D'un Jugement de Divorce D'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal civil de Cahors, le trente janvier mil neuf cent quarante et un, enregistré, signifié et devenu définitif, Entre : Monsieur SELVES Antony, chauffeur, domicilié à Cahors, 12, rue Saint-André, Et : Madame Elise FRESQUET, épouse SELVES Antony, la dite dame domiciliée à Cahors, 7, rue du Tapis-Vert, Il appert : Que le divorce a été prononcé entre les époux SELVES-FRESQUET au profit du mari et aux torts et griefs exclusifs de la femme. Pour extrait. Signé : J. MERIC, Avoué. Imp. Coueslant (personnel intéressé). Le co-gérant : L. PARAZINES.

LE SORTILÈGE DE VENISE par ÉDOUARD DE KEYSER

— Elle m'a tout expliqué. C'est pendant votre voyage à Vienne qu'elle a commencé à voir clair en son cœur...

— Ou à fourbir ses dernières armes... Je vais vous apprendre quelques détails... Ma mère me répétait encore que, durant mon absence, Jeannille était charmante, qu'elle avait des yeux limpides... Dès mon retour, elle a changé. Son visage s'est fermé.

— Amour, Marc ! Elle se cachait de vous. — Haine ! Répulsion, voulez-vous dire.

— Elle n'a pas de preuves, pour ne pas croire, pour ne pas se laisser duper une fois de plus, et dans son cœur sa passion se révoltait plus brutalement. — Des preuves ?... Avez-vous des preuves ? s'écria-t-il irrité. — Je vous le répète. Ses larmes. Son accent. Tout. Je ne me trompais pas. — Ce ne sont pas des preuves. — Le raisonnement, alors, s'écria-t-elle. — Ah ! Je voudrais l'entendre !...

— Pourquoi donc a-t-elle refusé Sylvio, qui était beau, riche, qui l'aimait profondément et pour lequel elle avait tant de sympathie ? Pourquoi l'a-t-elle refusé. Car elle l'a bien refusé, n'est-ce pas ?... Pendant votre absence, justement... Alors que tout s'arrangeait si bien pour elle.

— Elle se laissa tomber dans le fauteuil. — Evidemment. Je ne puis expliquer ce refus... Je ne m'y attendais pas...

— Elle continua, très doucement : — Marc, je ne vous apporte qu'une conviction de femme... Vous devriez me concéder que j'ai quelque mérite à vous le dire. Car nous nous comprenons très bien, sans une parole. Voulez-vous votre bonheur, je ne me serais pas laissé abuser si facilement.

— Elle est tellement forte !... — Je vous jure qu'elle souffre, Marc. Donc, qu'elle aime... — Alors, pourquoi ne pas tenter une épreuve ? — J'en ai subi une.

— Vous serez seuls dans le bureau. Qui pourra savoir ce que vous vous serez dit ? — Vous me conseillez une folie, répliqua-t-il.

— Elle vit que ses résolutions faiblissaient et sourit : — Marc, vous en mourez d'envie. — Les mains de Brion tremblaient. La fièvre montait en lui et il avait peur. — Elle est revenue avec moi, reprit Mme di Ciampino. Je l'ai laissée

au salon. Je pense qu'en toute sincérité, il faut que vous avez au moins une explication. — Devant vous, alors... — Oh ! Non ! Marc... Je serais de trop... De trop... Elle se leva : — Vous acceptez, n'est-ce pas ?... — Vous exigez un acte de folie... — Une épreuve... Il ne peut rien résulter de plus mal. — Vous avez raison, après tout... Elle lui tendit les deux mains. — Je vais la prévenir que vous l'attendez... Adieu, Marc. — Adieu ? Que voilà un grand mot. Une profonde tristesse s'étendait sur le beau visage. Ayant pris soin des autres, elle se penchait sur elle-même.

— Je vais quitter Venise, dit-elle d'une voix sans force. — Il hésita, saisi par une gêne, un remords indéfinissable. — Vous partez ? — Vous savez que j'ai des parents à Naples. Ils me demandent depuis si longtemps de passer quelques mois auprès d'eux. L'hiver à Venise est trop humide ; je le redoute. Le soleil de la Campanie me fera du bien... — Mais vous reviendrez, n'est-ce pas ?... — « Chi lo sa ? »... Sans doute aimerais-je le pays de la lumière, et m'y installerais-je... Adieu... — Ma grande amie, murmura-t-il, ému jusqu'aux larmes. — Elle eut peur de montrer sa faiblesse, retira ses doigts.

— Plus que deux mots à dire à Jeannille, murmura-t-elle... Adieu. Ce fut elle-même qui ferma la porte.

CHAPITRE XV
Jeannille se tenait penchée, les coudes sur les genoux, le visage enfoui dans les mains. Lorsqu'elle entendit ouvrir la porte, elle tressaillit, regarda, très pâle.

Du seuil, Mme di Ciampino lui faisait signe. Elle se leva d'un bond. — Qu'a-t-il dit ? La jeune femme ne répondit pas. Elle prit Jeannille par le poignet, la mena jusqu'au bureau de Marc. — Quand vous verrez-je ? Mme di Ciampino haussa les épaules d'un air de doute, ouvrit la porte, poussa doucement sa compagne à l'intérieur, et sortit par la ruelle rapidement, comme si elle craignait qu'on la rappelât.

Brion attendait, debout, près de la fenêtre. Il avait repris son sang-froid. Malgré toute sa finesse, son ami s'était laissé manœuvrer !... Il importait donc de garder sa force. N'était-ce pas de la mise en scène, déjà, de pénétrer tête nue, un peu décoiffée et cependant vêtue comme si elle se trouvait hors de chez elle ? D'un geste instinctif, Jeannille avait repoussé la porte ; elle se tenait immobile, sans souffle. Marc ouvrit le feu. — Notre amie, que vous avez été trouver, croit qu'une explication est utile entre nous.